



RÈGLEMENT NUMÉRO 26-278

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 26-278

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenu le 8 juin 2026, le conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton a adopté le règlement numéro 26-278 sur la gestion contractuelle.

DONNÉ À SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON, CE, 16 juillet 2026.

A handwritten signature in blue ink that reads "Julie Lemelin".

Julie Lemelin, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Julie Lemelin, directrice générale, résidente à Saint-Pierre-de-Broughton certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 16 juillet 2026 sur le site web de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 juillet 2026.

A handwritten signature in blue ink that reads "Julie Lemelin".

Directrice générale et greffière-trésorière